



## ***DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU MOIS DE MARS 2023***

### ***Une personne arrêtée en commune Rugombo, province Cibitoke***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1<sup>er</sup> mars 2023 indique qu'en date du 23 février 2023, vers 17 heures, à la 8<sup>ème</sup> transversale, colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Adolphe Ndayizeye, professeur de l'économie et entrepreneuriat au Lycée communal Karurama, originaire de la province Bururi, a été arrêté par deux agents du SNR armés de fusils en tenue policière œuvrant en province Cibitoke. Selon des sources sur place, Adolphe rentrait chez lui quand ces agents l'ont arrêté et l'ont embarqué à bord d'une moto sans plaque d'immatriculation vers le bureau du SNR à Cibitoke. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de collaborer avec un groupe rebelle se trouvant en RDC. Quelques heures après, dans la nuit, il a été sorti dans un cachot et a été conduit à bord d'un véhicule dudit responsable provincial du SNR qui l'a fait retourner dans ce cachot, vers minuit. Certains membres de la famille et les amis de la victime se sont dépêchés chez Carème Bizoya, Gouverneur de Cibitoke et cette autorité leur a répondu qu'il allait en discuter avec Ahmed Nabil Sindayigaya, responsable provincial du SNR à Cibitoke. En date du 27 février 2023, vers 15 heures, Adolphe Ndayizeye a été libéré par le SNR et il a regagné son service.

### ***Trois fidèles de l'Eglise Pentecôte de Kayogoro arrêtés en commune Mabanda, province Makamba***

En date du 28 février 2023, sur la colline Karinzi, zone Kayogoro, commune Mabanda, province Makamba, Faustin Hatungimana, membre du parti CNDD-FDD, responsable du conseil collinaire des notables, Lewis Nahimana, et Vincent Vyukusenge, vétérinaire collinaire ont été arrêtés par des policiers et conduits au commissariat communal de Mabanda alors qu'ils demandaient la raison de cette fouille. Selon des sources sur place, ces trois hommes ont été arrêtés lors d'une fouille perquisition effectuée par la police sur cette colline au domicile d'un pasteur Migwire de ladite église. Selon les mêmes sources, le pasteur Migwire venait d'être chassé de cette église par Eson Nizigama, premier pasteur de cette église suite à un conflit survenu entre les deux pasteurs.

### ***Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Gihanga, province Bubanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mars 2023 indique qu'en date du 2 mars 2023, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Astère Ndayishimiye, chef de colline Buringa et membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par un militaire, Colonel Manirakiza avant de le conduire à Buringa, chez Joseph Nsabimana alias Ndomboro, ancien agent du SNR. Selon des sources sur place, Astère Ndayishimiye avait des conflits fonciers avec ce colonel sur les parcelles se trouvant à la 13<sup>ème</sup> avenue de la colline Buringa. Selon les mêmes sources, Astère Ndayishimiye a été embarqué à bord d'un véhicule militaire de marque pick-up jusqu'au camp DCA sis à l'Aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura. Le même jour, Astère a été transféré au camp BSPI se trouvant à Kamenge. En date du 3 mars 2023, Léopold Ndayisaba, Administrateur de la Commune Gihanga, a écrit une lettre de nomination à Jeanine Nduhirubusa dans les fonctions de chef de colline de Buringa pour remplacer à titre provisoire Astère Ndayishimiye qui est poursuivi par la justice. En date du 6 mars 2023, Ndayishimiye a été conduit à la prison de Mpimba. La Ligue Iteka trouve que cette nomination précipitée pour remplacer Astère est une violation du principe de présomption d'innocence<sup>1</sup> garanti par la Constitution de la République du Burundi et des textes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme.

### ***Sept femmes et dix-sept hommes arrêtés en commune et province Gitega***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mars 2023 indique qu'en date du 23 février 2023, vers l'après-midi, au quartier ECOSO, commune et province Gitega, sept femmes et dix-sept hommes ont été arrêtés et conduits au commissariat par le responsable provincial du SNR à Gitega accompagné par ses agents de transmission. Le même jour, ils ont été transférés à la prison de Gitega. Parmi ces victimes figurent 4 cadres de l'association MUCO qui avait organisé une formation à l'intention de ses bénéficiaires dont 3 femmes détenues au cachot avec leurs petitsenfants. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées abusivement de pratiques homosexuelles.

### ***Deux personnes arrêtées en commune Giteranyi, province Muyinga***

En date du 7 mars 2023, à l'hôpital Giteranyi, commune Giteranyi, province Muyinga, Willy Kwizera et Célestin Habiyaremye respectivement Directeur et DAF de cet hôpital ont été arrêtés à leur service par le responsable du SNR en province Muyinga. Selon les mêmes sources, les victimes ont passé la nuit du 7 mars 2023 au cachot du bureau provincial de renseignement. En date du 8 mars 2022, ils ont été conduits au cachot du SNR, près de la cathédrale Regina Mundi, à Bujumbura Mairie par le responsable provincial du SNR de Muyinga.

### ***Deux personnes arrêtées en commune Mishiha, province Cankuzo***

En date du 13 mars 2023, Sylvestre Ndayishimiye et Jérémie Ndagijimana, commerçants de la sous-colline Kirehe, colline et commune Mishiha, province Cankuzo ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de Mishiha par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de fraude de 200 kg de haricot qu'ils ont exportés vers la Tanzanie.

### ***Cinquante-quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba***

En date du 14 mars 2023, vers 4 heures du matin, au quartier Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, cinquante-quatre personnes dont 2 femmes ont été arrêtées par des policiers du commissariat communal de Nyanza-lac en collaboration avec des autorités administratives à la base. Parmi ces personnes figuraient 23 conducteurs de taxi-vélo. Selon des sources sur place, ces arrestations ont été menées lors d'une fouille et perquisition dans leurs ménages. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées de n'avoir pas de la Carte Nationale d'Identité. Ces victimes ont été conduites au cachot du commissariat où elles ont été libérées après avoir payé une amende de 10 mille fbu sans quittance.

### ***Quatre membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune et province Rumonge***

En dates du 15 et 17 mars 2023, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, quatre membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 17 mars 2023, Amissi, Alphin Ninyibuka, secrétaire du parti CNDD-FDD sur cette colline et Jonathan Majidi, ayant porté plainte contre le chef de colline Mutambara ont été arrêtés par la police. Ils ont été accusés de tenir des propos diffamatoires contre le Gouverneur de la province Rumonge, Léonard Niyonsaba. En outre, Alphin Ninyibuka, responsable du parti sur cette colline a été accusé d'avoir envoyé un message de haine politico-ethnique contre une femme de composante sociale Tutsi, deuxième sur la liste des conseillers collinaires. Selon les mêmes sources, en date du 15 mars 2023, dans l'après-midi, Sylvain Gashindi, chef de colline Mutambara, commune et province Rumonge, a été arrêté par des policiers pour des raisons d'enquête. Selon des informations obtenues auprès du Gouverneur de cette province, il a été accusé d'entretenir des relations amoureuses avec la femme de Majid Jonathan.

### ***Un membre du parti UPRONA arrêté en commune et province Rutana***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mars 2023 indique qu'en date du 27 février 2023, au chef-lieu de la province Rutana, Usuël Ntakirutimana, responsable communal du parti UPRONA de Giharo, a été arrêté sur l'ordre du Gouverneur de cette province, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, Usuël s'est rendu à Rutana en possession d'un document attestant la libération de Theoneste, membre de son parti, détenu dans la prison de Rutana. En arrivant au chef-lieu de la province Rutana, il a été appelé par le Gouverneur dans son bureau où il a rencontré Sylvain, responsable provincial du parti CNDD-FDD et Rénovat, responsable communal du parti CNDD-FDD à Giharo. Selon des sources sur place, le Gouverneur de Rutana s'est opposé à cette libération et a ordonné son arrestation avant de le conduire à la prison de Rutana. En date du 14 mars 2023, Usuël a été libéré grâce à l'intervention de son parti au niveau national.

### ***Une femme arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba***

En date du 22 mars 2023, sur la colline Buheka, commune Nyanza-la, province Makamba, Thacienne, gestionnaire du centre de santé Buheka a été arrêtée par Célestin Bukuru, chef de colline en collaboration avec des membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place Thacienne a été accusée de s'être endettée dans plusieurs associations villageoises d'épargne et de crédit de cette colline. Cette victime a été conduite à une position de la police se trouvant sur cette colline.

### ***Une femme arrêtée en commune et province Ngozi***

En date du 22 mars 2023, vers 18 heures, à l'hôtel Just, au quartier Muremera, commune et province Ngozi, la nommée Manirakiza, âgé de 45ans, originaire de la commune Bugendana, province Gitega, a été arrêtée par des policiers en possession d'un gros carton contenant des médicaments antibiotiques. Selon des sources sur place, la police l'a poursuivie dès son arrivée au parking du chef-lieu de la province jusqu'à l'hôtel. Selon les memes sources, la victime a été détenue au cachot du poste de police judiciaire en ville de Ngozi. Les enquêtes sur l'origine et la destination de ces médicaments sont en cours.

### ***Une femme arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2023 indique qu'en date du 14 mars 2023, sur la colline Munega, commune Kabarore, province Kayanza, Annociate Mukeshimana, âgée de 26 ans, a été attrapée en possession des minerais de type coltan. Selon des sources sur place, la victime est passée près du site d'exploitation des mines sur la colline Munega et les exploitants dans ce même site l'ont fouillée et ont trouvé sur elle une quantité de 500 grammes de colombo tantalite. Des policiers ont mené une fouille perquisition au domicile de cette femme sur l'ordre de l'administrateur communal, Berchmans Nsaguye et y ont trouvé 5,5 kg de minerais. Selon les mêmes sources, cette femme a été conduite au cachot communal de police de Kabarore le même jour avant d'être transférée au cachot du commissariat provincial de Kayanza, en date du 15 mars 2023. Selon les mêmes sources, Annociate Mukeshimana a indiqué que son mari qui est réfugié au Rwanda est le propriétaire de ces minerais.